



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitavana - Tanindrazana - Fandrosoana



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES INCLUSIVES  
(DEFIS)

Coordination Inter-Régionale de Fianarantsoa

## Avis d'appel d'offres

N° 01/23-T/CIR FNR

(Numéro d'identification OPEN : MDG-2000001492-0224-W-ICB)

Fianarantsoa, Madagascar

Date : 07 décembre 2023

**Concerne :** Travaux au niveau des périmètres Irrigués (PI) dans la région Haute Matsiatra en TROIS (03)  
lots : - Lot 1 : Aménagement du PI Andreamitily, Commune rurale Ambinaniroa, District Ambalavao  
- Lot 2 : Aménagement du PI Ambinanimbaza, Commune rurale Volamena, District Ambalavao  
- Lot 3 : Réhabilitation du PI Andraikiro, Commune Rurale Iarintsena, District Ambalavao.

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), du Fonds OPEC pour le Développement International (OFID), du Fond Vert sur le Climat (FVC), des financements [dont la dotation est gérée par le FIDA], dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir la réalisation des présents travaux. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Programme DEFIS.
2. Le Programme DEFIS prévoit d'améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux vulnérables dans les zones d'intervention. L'objectif de développement est la transformation des agricultures familiales par l'adoption à grande échelle de systèmes de production performants et résilients et l'intégration des EAF dans des filières rémunératrices pour la période de 2018 à 2028.
3. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés publié dans la presse, l'Express Madagascar, et les Nouvelles le 26 juillet 2023, ainsi que sur le site DGMarket des Nations Unies le 27 Juin 2023 (avis de pré-information).
4. Le maître d'ouvrage invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("les soumissionnaires") à faire parvenir, sous pli cacheté, leur offre concernant l'exécution et l'achèvement des Travaux d'aménagement au niveau des périmètres Irrigués (PI) dans la région Haute Matsiatra en TROIS (03) : Lot 1 : PI Andreamitily, Commune rurale Ambinaniroa, District Ambalavao ; Lot 2 : PI Ambinanimbaza, Commune rurale Volamena, District Ambalavao et Lot 3 : Réhabilitation du PI Andraikiro, Commune Rurale Iarintsena, District Ambalavao, travaux faisant



l'objet, dans le cadre dudit appel d'offres, d'un contrat à prix unitaire établi sur la base du devis quantitatif.

5. L'appel d'offres est ouvert à quiconque souhaite y participer, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres, les soumissionnaires habilités peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'être mieux à même de réaliser l'ensemble des travaux.
6. Les travaux, ainsi que le ou les marchés qui devraient être attribués sont répartis en trois (03) lots, chaque lot étant indivisible ; ces lots sont :
  - Lot 1 : Aménagement du PI Andreamitily, Commune rurale Ambinaniroa, District Ambalavao Concernant la construction d'un nouveau barrage de déviation et des bâches...
  - Lot 2 : Aménagement du PI Ambanimbaza, Commune rurale Volamena, District Ambalavao Concernant la Construction d'un barrage en dur sur seuil roché et des canaux principaux au rive droite et rive gauche...
  - Lot 3 : Réhabilitation du PI Andraikiro, Commune Rurale Iarintsena, District Ambalavao Concernant le rehaussement du mûr d'encaissement, prolongement jusqu'au tâlus sur la rive droite, démolition des bâches, et construction des canaux...
7. Une entreprise adjudicataire sera sélectionnée selon la procédure d'appel d'offres international, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA, qui peut être consulté à l'adresse suivante: [www.ifad.org/fr/project-procurement](http://www.ifad.org/fr/project-procurement). Le processus d'appel d'offres international comportera un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.
8. Veuillez noter qu'une séance d'information et visite de lieux en même temps sera organisée à l'intention des soumissionnaires sous la conduite de l'Autorité contractante aux lieu, date et heure indiqués ci-après :

#### Visite de lieu

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	Devant le Bureau de la CIRAE Ambalavao	26/12/2023	8heures 30 mn	RANDRIANANTENAINA Mamy Jacquis ou son représentant
2	Devant le Bureau de la CIRAE Ambalavao	27/12/2023	8heures 30 mn	RANDRIANANTENAINA Mamy Jacquis ou son représentant
3	Devant le Bureau de la CIRAE Ambalavao	28/12/2023	8heures 30 mn	RANDRIANANTENAINA Mamy Jacquis ou son représentant

#### Réunion préparatoire

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	Bureau de la Coordination Inter-Régionale du Programme DEFIS	29/12/2023	10 heures	RANDRIANANTENAINA Mamy Jacquis ou son représentant
2	Bureau de la Coordination Inter-Régionale du Programme DEFIS	29/12/2023	10 heures	RANDRIANANTENAINA Mamy Jacquis ou son représentant
3	Bureau de la Coordination Inter-Régionale du Programme DEFIS	29/12/2023	10 heures	RANDRIANANTENAINA Mamy Jacquis ou son représentant

9. Les soumissionnaires désireux de présenter une offre devront se procurer le dossier d'appel d'offres proposé à la vente pour la somme, non remboursable, de **UN MILLION D'ARIARY** (Ar.1 000 000,00) ou (\$ 221.00) *Deux cent vingt un dollars* ou (200,00 €) *Deux cents euro* par lot, en adressant au point de contact ci-après une demande en ce sens par courrier électronique, dans laquelle devront figurer toutes leurs coordonnées. Les soumissionnaires pourront ainsi être assurés de recevoir les mises à jour dont pourrait faire l'objet le présent dossier.

Monsieur **RANDRIANANTENAINA Mamy Jacquis**, Personne Responsable des Marchés Publics au sein de la Direction Inter Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage Haute-Mahatsiatra  
Pour le Programme DEFIS, Coordination Inter-Régionale de Fianarantsoa



Adresse : Ikianjsoa, au sein du bureau du service Régional du Génie Rural de la DRAE Haute-Mahatsiatra  
Mail : [jacquinantenaina@gmail.com](mailto:jacquinantenaina@gmail.com) avec copie obligatoire :  
[programmedefis.cpmfnr@gmail.com](mailto:programmedefis.cpmfnr@gmail.com)

10. Les offres devront parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 25.1 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le **22 janvier 2024** à DIX (10) HEURES 00 MN (HEURE LOCALE, GMT+3).
11. Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire. Toutes les offres devront être assorties d'une garantie de soumission ou d'une déclaration de garantie de l'offre (suivant le cas), dont les modalités et le montant sont précisés dans les données particulières de l'appel d'offres.
12. Veuillez noter que les offres électroniques **ne sont pas acceptées**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur RANDRIANANTENAINA Mamy Jacquis, Personne Responsable des Marchés Publics au sein de la Direction Inter Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage Haute-Mahatsiatra  
Pour le Programme DEFIS, Coordination Inter-Régionale de Fianarantsoa  
Adresse : Ikianjsoa, au sein du bureau du service Régional du Génie Rural de la DRAE Haute-Mahatsiatra

à FIANARANTSOA le 06 DEC 2023

